

# Cadre déontologique

Passages Professionnels respecte un cadre déontologique pour toute forme d'intervention

## Respect des personnes et bienveillance

Notre intervention vise à développer le potentiel professionnel des personnes en garantissant leur autonomie d'action, sans empiéter sur leur domaine intime, et sans exercer d'influence.

## Respect mutuel et non jugement

Pour chaque intervention, les participants comme l'intervenant (consultant, formateur ou coach) s'engagent à observer les règles de respect mutuel et non jugement.

## Confidentialité

Dans toute intervention, toute information appartient aux personnes présentes, et ce qui s'exprime reste la propriété du groupe qui s'engage au respect de la confidentialité. L'intervenant garantit la confidentialité de l'action menée et des informations recueillies.

## Engagement contractuel dans une démarche commune

Chacune des parties (Passages Professionnels et le commanditaire) s'engage à respecter les objectifs validés de l'intervention et à mettre en œuvre les moyens les plus pertinents et adaptés à l'environnement du commanditaire, pour mener à bien les actions confiées.

## Collaboration et co-construction

Passages Professionnels s'engage dans toute intervention à accompagner au mieux les participants à s'approprier les méthodes et outils travaillés en séance, pour une mise en œuvre pratique sur le terrain, et/ou à co-construire les solutions, les moyens d'action spécifiques à leurs situations.